



Procès-Verbal du Conseil municipal du 03 mai 2024 à 20h00

- Tour de table des présents, absents, excusés et représentés

Présents : Isabelle VENDRASCO, Chantal MARCHAND, Philippe HELF, Cédric VERNEY, Valérie FAVRE, Cécile FANTINI, Christophe BOCQUET, Philippe BREVET, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ, Gil BENICHOU, Damien MISSILLIER, Christophe DOUARD, Emmanuel SERRIER.

Absentes excusées : Danielle DEPLANTE, Muriel NAGEL

Procurations : Danielle DEPLANTE à Chantal MARCHAND, Muriel NAGEL à Cécile FANTINI

- Désignation d'un secrétaire de séance : Cécile FANTINI
- Approbation du procès-verbal du 05 avril 2024 à l'unanimité
- Compte rendu des décisions prises par délégation
- Ordre du jour

A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Délibération 20230503_020 Ressources humaines – tableau des effectifs

Madame Le Maire rappelle à l'assemblée :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Vu la délibération n° 20160527_025 du 27/05/2016,

Vu la délibération n° 20191025_060 du 25/10/2019,

Vu la délibération n° 20200904_036 du 04/09/2020,

Vu la délibération n°20201106_047 du 06/11/2020,

Vu la délibération n°20210604_026 du 04/06/2021,

Vu la délibération n°20210910_028 du 10/09/2021,

Vu la délibération n°20221202_044 du 02 décembre 2022,

Vu la délibération n°20230901_032 du 1^{er} septembre 2023

Il appartient donc au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services compte tenu des nouveaux besoins de la collectivité et de l'évolution de la carrière de ses agents.

Madame Le Maire propose à l'assemblée

- D'adopter les modifications du tableau des emplois suivants :

CADRES OU EMPLOIS	CAT.	EFFECTIF	DUREE HEBDO.	PROPOSITION
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Attaché	A	1	35/35	
Adjoint administratif	C	1	24.50/35	Suppression du poste
Rédacteur territorial	B	1	24.50/35	Création du poste
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE		2		
FILIERE TECHNIQUE				
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	C	1	27.65/35 (annualisation)	
		1	28.02/35 (annualisation)	
		1	31.89/35 (annualisation)	
		1	30/35 (annualisation)	
Adjoint technique 1 ^{ère} classe	C	1	35/35	
Adjoint technique	C	1	15.87/35 (annualisation)	
TOTAL FILIERE TECHNIQUE		6		
TOTAL GENERAL		8		

Le nouveau tableau des emplois au 1^{er} juillet 2024 s'établit comme suit :

CADRES OU EMPLOIS	CAT.	EFFECTIF	DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Attaché	A	1	35/35
Rédacteur territorial	B	1	24.50/35
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE		2	
FILIERE TECHNIQUE			
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	C	1	27.65/35 (annualisation)
		1	28.02/35 (annualisation)
		1	31.89/35 (annualisation)
		1	30/35 (annualisation)
Adjoint technique 1 ^{ère} classe	C	1	35/35
Adjoint technique	C	1	15.87/35 (annualisation)
TOTAL FILIERE TECHNIQUE		6	
TOTAL GENERAL		8	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE, à l'unanimité** :

- **D'ADOPTER** le tableau des emplois ainsi proposé qui prendra effet au 1^{er} juillet 2024.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal 2024.

Délibération 20230503_021 Convention avec le CLI

Madame Le Maire informe de la nécessité de faire procéder à :

- l'entretien des sentiers PDIPR, VTT,
- l'entretien du cimetière,
- la mise en place de marches au sentier de l'ancienne Cure.

Madame le Maire rappelle que le Chantier Local d'Insertion du Grand Annecy est habilité pour réaliser ce type de travaux, et que cela participe activement à l'insertion de personnes en difficulté.

Il est ainsi proposé au Conseil Municipal de donner l'autorisation à Madame le Maire de signer la convention avec le CLI pour les travaux énumérés ci-dessus, dont le montant de 4 350,00€ a été inscrit au budget communal 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention sous réserve de discussion au sujet des marches sur le sentier de l'ancienne Cure.

Arrivée d'Emmanuel SERRIER à 20h20

Délibération 20230503_022
Loi APER – Définition des ZAER

Vu la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, notamment son article 15,

Madame le Maire présente les zones identifiées comme zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables ainsi que les arguments ayant conduit à ces propositions de zones. La carte est annexée à la délibération.

Conformément à la loi, une consultation du public a été effectuée entre le 12 avril 2024 et le 03 mai 2024 selon les modalités suivantes :

- information sur le site internet de la commune www.vaulx74.fr,
- information sur l'application d'informations communales Panneau Pocket
- ouverture d'un registre à l'accueil de la Mairie, aux horaires d'ouverture au public habituels (lundi de 8h30 à 12h00, mercredi de 13h30 à 18h30 et vendredi de 13h30 à 18h30).

Aucune remarque n'a été formulée au cours de cette consultation publique.

Madame le Maire soumet cette proposition de zones à délibération.

Entendu l'exposé de Madame le Maire et après avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

- **DEFINIT** comme zones d'accélération des énergies renouvelables de la commune les zones figurant en annexe à la présente délibération
- **VALIDE** la transmission de la cartographie de ces zones à Monsieur Secrétaire général, sous-préfet d'Annecy, référent préfectoral à l'instruction des projets d'énergies renouvelables et des projets industriels nécessaires à la transition énergétique, du département de Haute-Savoie, ainsi qu'à la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie.
- **VALIDE LE PRINCIPE** de l'intégration de ces zones dans le document d'urbanisme de la commune dès que la cartographie départementale sera arrêtée, en application du II de l'article L. 153-31 du code de l'urbanisme.

Arrivée de Christophe BOCQUET à 20h30

Délibération 20230503_023
Commissions intercommunales

Madame le Maire rappelle les différentes commissions de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie et les élus de Vaulx qui siègent dans chacune d'elle, validées par la délibération n° 2024_DEL_005 du 29 janvier 2024 de l'intercommunalité.

Après quelques mois de pratique, il s'avère que certains élus municipaux ont émis le souhait de siéger dans d'autres commissions que celles prévues initialement, en raison notamment de sujets transversaux traités par plusieurs commissions ou d'intérêts personnels ayant évolué.

Il est donc proposé à chaque élu d'indiquer ses nouveaux souhaits d'intégrer d'autres commissions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DESIGNE :

- Madame Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ en qualité de membre représentant la commune de Vaulx au sein de la « commission environnement et transition écologique », en plus de Christophe BOCQUET et Philippe BREVET
- Monsieur Gil BENICHOU en qualité de membre représentant la commune de Vaulx au sein de la commission Transports et mobilités en plus d'Emmanuel SERRIER

- PREND ACTE que ces nouvelles désignations ne seront effectives qu'après délibération de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie

B. INTERCOMMUNALITE

1) Point sur les différentes commissions

- Réunion sur le projet CIAS : un modèle à minima sera adopté
- Point sur les transports : la ligne qui desservira Vaulx est bien inscrite dans le programme de liaisons de transports en commun, avec un tarif d'abonnement avantageux couplé avec la SIBRA. 6 trajets par jour sont prévus.
- La documentation sur les finances intercommunales est consultable auprès du secrétariat
- STEP de Vaulx : c'est un rattachement à la STEP d'Hauteville qui sera opéré

C. COMMISSIONS / GROUPES DE TRAVAIL / INFORMATIONS

2) Commission urbanisme et voirie

- Urbanisme :

Date de dépôt	Référence	Demandeur	Adresse demandeur		Situation	Parcelle	Objet
27/03/2024	DP 074 292 24 X 0010	M. VEYRAND Arthur Rémy	252 route du Miollasset	74150 VAULX	252 route du Miollasset	D 841	Travaux d'affouillements ou d'exhaussements du sol
03/04/2024	PC 074 292 24 X 0003	Mme TRAMONTE et M. NEMER	271 rue d'Alluège	74150 VAULX	271 rue d'Alluège	E 235 et E 240	Mise en conformité de l'assainissement suite à la fermeture de l'abri de jardin. Remplacement de la fosse septique par une micro-station 7eqH + tranchées drainantes Création d'un logement en annexe non-accolée, avec toiture-terrasse accessible
05/04/2024	PC 074 292 11 X 0004 M01	M. PERROS Benoît	54 allée du Tilleul	74150 VAULX	54 allée du Tilleul	D0773 D0775 D0777 D0779	Demande de mise aux normes de la surface de la dépendance avec une superficie supérieure à 40 m ²
05/04/2024	PC 074 292 14 X 0004 M01	M. GILLES Philippe	10 allée Nicole Castan	31500 TOULOUS E	321 route de Sillingy	A 685	Modificatif de permis de construire : piscine et abri voitures non construits, logement locatif non construit, façades Est et Sud non refaites, velux côté Sud non posés
12/04/2024	DP 074 292 24 X 0011	M. FARAMAZ Laurent	47 chemin de la Cordy	74150 SAINT-EUSEBE	sentier du Vieux Four	A 294 - A 295 - A 298	Travaux d'affouillements
14/04/2024	DP 074 292 24 X 0012	M. HELF Philippe	75 rue des Marais	74150 VAULX	75 rue des Marais	A 656	Transformation de vélux en lucarnes rampantes, isolation par le toit (sarking)
15/04/2024	DP 074 292 24 X 0013	EDF-ENR pour M. SERRIER	46 chemin des Cordées	74150 VAULX	46 chemin des Cordées	B 172	Installation d'un générateur photovoltaïque
17/04/2024	DP 074 292 24 X 0014	Mme HOYNANT CASEIRO	258 route du Miollasset	74150 VAULX	258 route du Miollasset	D 823	Création d'une pergola, structure bois
17/04/2024	CU 074 292 24 X 0005	M. SONJON Rémi	1400 route des Bauges	73100 GRESY-SUR-AIX	15 rue d'Alluège	E 262	Demande d'opération réalisable pour démolition du hangar et construction d'une maison neuve

- Voirie : point sur les travaux passés, en cours et à venir

- 3) **Commission Travaux – Aménagements**
 - Rappel de la réunion du 10 avril à venir
 - Relance pour le redressement de la barrière au Chef-lieu
- 4) **Commission marché, services, culture et vie associative**
 - Retour sur le marché du 21 avril : arrivée tardive des clients, animation de VAL appréciée,
 - Préparation du prochain marché : balade à thème par A Vaulx Sentiers, l'ACCA tiendra la buvette. Retour du maraîcher, mais pas de fruits
 - VAL organise une fête le 1^{er} juin : réunion de préparation le 30 avril. Début à 18h00, 4 groupes de musique et un DJ, 3 foodtrucks, animation pour les enfants. Il reste à régler les questions du stockage du matériel en fin de manifestation et de l'heure de fin selon la réglementation.
 - Information à toutes les associations pour l'éclairage du terrain de pétanque
- 5) **Commission administration générale, Ressources Humaines, site internet**
 - Arrêt maladie de la cantinière prolongée jusqu'à début juillet, son remplacement est acté
- 6) **Groupe de travail « Communication »**
 - Flyers à distribuer
- 7) **Groupe de travail « Agriculture – environnement »**
 - Opération broyage 17 et 18 mai
 - Distribution de composteurs le 04 juin
- 8) **Informations du CCAS**
 - Réunion du 15 avril
 - Cérémonie de la Fête des Mères samedi 25 mai
- 9) **Informations de l'Ecole**
 - Inauguration des composteurs de l'école
 - Formation du 30 avril avec l'Association des Maires 74
 - Aménagement du bureau de Direction et salle de réunion

D. QUESTIONS DIVERSES

- Installation des panneaux des commerces au centre du village
- Poubelles à réinstaller, dont une vers les lyres à vélo
- Inauguration du Chef-Lieu : une nouvelle date a été proposée par le Conseil Départemental, mais elle ne convient pas (mariage au même moment). Une demande sera formulée pour décaler plutôt le matin, sinon en septembre
- Demande d'habitants du vieux village pour rencontrer les élus : le 14 mai

Séance levée à 22h45

Signatures :

Cécile FANTINI, Secrétaire de séance	Isabelle VENDRASCO, Maire
	